

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Un mois —.90

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne
Suisse 15
Belgique 20
placement spécial 50

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Pour fr. 3.15

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1910, franco dans toute la Suisse.

— JEUDI 17 MARS 1910 —

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 heures précises, au local (Brasserie de la Serre).

Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Mannerchor Harmonie. — Gesangstunde Donnerstag 9 Uhr (Etoile d'Or).

L'Abaille. — Exercices à 8 1/2 du soir.

Hommes. — Exercices à 8 1/2 h. (Grande Halle).

Société suisse des Commerçants. — Groupe littéraire, à 8 1/2 heures, au local.

Nouvelles étrangères

FRANCE

L'appui du ministère.

C'est une chose touchante de voir les efforts que font les socialistes pour obtenir aux élections l'appui du tout au moins la neutralité bienveillante du ministère.

La fusillade de la Guadeloupe où trois malheureux ont trouvé la mort n'a soulevé aucune fureur sur les bancs unifiés. Et seuls, MM. Cicéron et Gérault-Richard en ont parlé.

Les unifiés sont admirables. Ils savent tirer parti de tout. Certes, ils gardent leur intransigeance. Ils ne pactisent pas avec un gouvernement bourgeois. Mais il est encore plus d'accommodements avec l'unification qu'avec le ciel.

Tous les jours, et plutôt plusieurs fois par jour, des unifiés conduisent des délégations d'électeurs, syndiqués ou non, à la Présidence du Conseil.

Ce que demandent ces délégations importe peu, ce que leurs députés unifiés tiennent à leur faire voir, c'est ceci, que M. Briand les tutoie et qu'ils tutoient le chef du gouvernement.

M. Briand sait bien ce qu'ils désirent, et il les tutoie à bouche que veux-tu.

Cela leur fait tant de plaisir et cela me coûte si peu, dit-il.

Le théâtre en pleine mer.

Le comité de la Société des auteurs dramatiques tenait séance, un des derniers vendredis, quand l'ordre du jour appela son attention sur une demande de la « Compagnie générale transatlantique ».

Chacun crut que cette formule désignait une quelconque tournée. Mais non. C'était bien de la C. G. T. — ne pas confondre avec l'autre — qu'il s'agissait. Le directeur de la Transatlantique demandait officiellement à la Société des auteurs de lui faire connaître à quelles conditions il pourra représenter, dès 1911, entre Le Havre et New-York, les ouvrages de ses sociétaires et adhérents, sur le grand paquebot « La France », actuellement en chantier, lequel sera pourvu d'une salle de théâtre, très élégante.

Où allons-nous? Car une Compagnie anglaise fait encore mieux.

Alors que les chantiers de Penhoët donneront à « La France » 27,000 tonnes de déplacement, ceux de Belfast en donnent 60,000 à l'« Olympic », de la White Star Line. Et à bord de l'« Olympic » il y aura trois salles de distraction des voyageurs: un théâtre, un music-hall et un cirque.

Nous assistons vraiment à des choses bien extraordinaires.

Ceux qui s'en vont.

L'honorable M. Gauthier de Clagny renonce à la vie politique comme son collègue et ami M. Lasies. C'est dommage! Il mettait un peu d'animation et de gaieté dans la Chambre française.

Les pauvres de Versailles vont sans doute y perdre aussi. M. Gauthier de Clagny avait l'habitude, au 1^{er} janvier, d'envoyer à ses électeurs peu fortunés un copieux pot-au-feu. C'était sa façon de déposer sa carte de visite chez les malheureux.

M. Gauthier, qui s'appellait « de Clagny » pour se distinguer des huit ou dix Gauthier qui siègent au Palais-Bourbon, continuera-t-il à porter sa particule dans la vie privée? Du moins il paraît volontiers sur l'appendice dont il a décoré son nom comme beaucoup de bons Français.

Un de ses cousins ayant manifesté l'intention de se présenter à la députation dans le XVII^e arrondissement de Paris, M. de Clagny l'en dissuada en disant: Gauthier de Clagny, passe encore, mais Gauthier des Baignolles sera ridicule.

Les inondations et les poissons.

M. Cunisset-Carnot signale ce curieux effet des inondations en France:

Que de pauvres bêtes ont péri avec les lièvres, les perdreaux et certains oiseaux! Les hérissons, les taupes, les rats, les souris, les insectes utiles et nuisibles, etc., etc. Si je vous disais que cette satanée inondation nous a enlevé jusqu'à nos poissons! Ils n'ont pas été noyés, non, rassurez-vous, mais vous allez voir ce qui est arrivé. Les espèces tranquilles, comme les carpes, les tanches, etc., se sont solidement calées dans les profondeurs, sous les rochers, sous les dunes des berges, là où le courant ne pouvait les entraîner, et tous leurs représentants sont encore là. Mais les têtes à l'évent, les sportifs, les enragés, comme les truites, les brochets, les perches, ont cru que leur domaine était centuplé. Les uns ont quitté la rivière pour chasser sur la plaine, et à la retraite des eaux se sont trouvés prisonniers dans les flaques isolées, où tous ont été ramassés; les autres, comme la truite, ont remonté la rivière, puis le ruisseau, puis le ruisseau où l'eau grande leur a permis de circuler; on les a vus, cela ne pouvait pas manquer, on a tendu derrière eux des filets qui leur ont barré le chemin du retour, et c'est par milliers qu'on a capturé ces explorateurs ébourrés à des kilomètres des endroits où nous avions le plaisir de cultiver leur connaissance. Ah! nous nous en souviendrons, des inondations de 1910, nous autres, paysans, laboureurs, chasseurs et pêcheurs!

ANGLETERRE

Edouard VII intime.

Edouard VII aime avant tout l'intimité. Pour en jouir sans empêchement, il passe presque chaque jour une demi-heure, quelquefois une heure, au Marlborough-Club, dans Pall-Mall. Il créa lui-même ce club en 1869, alors qu'il était le joyeux prince de Galles; il ne reste avec lui que deux des membres fondateurs, le duc de Fife et Lord Forquhar.

Au club, le roi abdique le protocole. Il va s'asseoir à sa place favorite dans le fumoir, près de la cheminée, chacun à son entrée se lève, mais d'un geste amical il invite à s'abstenir de tout cérémonial. On cause familièrement comme entre amis. Cependant il est de règle de ne pas adresser le premier la parole au souverain. Seul, le duc de Fife, qui est le gendre d'Edouard VII, peut faire exception à la règle. La conversation roule sur tous les sujets, excepté, bien entendu, la politique.

Le roi permet l'intimité dans ces entretiens, mais il ne tolère pas la familiarité. On raconte à ce sujet une anecdote restée dans la mémoire de tous les membres. Un vieux lord pria le roi de tirer le pordon de sonnette auquel lui-même ne pouvait atteindre. Edouard VII eut un mouvement d'étonnement, mais sonna. Un domestique parut.

Faites avancer la voiture de mylord, dit sèchement le roi.

Le lord comprit, rougit et s'éloigna. Le lendemain, il reçut un mot bref du secrétaire du club qui l'invitait à donner sa démission.

Le sicilien Grasso.

Grasso, l'incomparable acteur sicilien que tout Paris a applaudi avec enthousiasme, fait sa réapparition à Londres où l'attendent de nouvelles ovations. Il est précédé d'une réputation qui le rend populaire. On conte de lui ce trait:

Il avait un rôle tragique dans une pièce à succès. Au moment où il frappait le traître d'un coup de poignard, l'arme s'échappa de ses mains et alla balaférer le visage d'un spectateur dont le sang coula en abondance.

Grasso ne fait qu'un bond, passe par-dessus la rampe, par-dessus l'orchestre, arrive auprès du blessé, le saisit dans ses bras, l'emporte sur la scène, lui demande avec de profondes démonstrations de repentir pardon devant le public ému, étanche son sang et ne le laisse partir qu'après être rassuré sur les suites de l'accident.

Puis la pièce continue et Grasso reprend sa tirade à la phrase même où elle avait été interrompue.

DANEMARK

Un prince mouchardé.

D'après des dépêches de Copenhague, un gros scandale vient d'être découvert dans cette ville. Depuis quelque temps plusieurs membres de la famille royale, et notamment le prince Harold, le plus jeune fils du roi, se voyaient surveillés dans leurs allées et venues. Il fut établi qu'un certain Mathieson, directeur du « Journal chrétien », avait chargé de nombreux détectives privés de cette surveillance dans l'espoir de convaincre le prince Harold d'une vie immorale.

Une démarche faite par une personne amie du prince, auprès d'un bureau de détectives, pour faire cesser, moyennant finances, cette surveillance, resta sans résultats. Le président du conseil, M. Zahle, a ouvert une enquête et compte poursuivre l'agence de police en cause pour offense envers la famille royale.

Océanie

Un peuple primitif.

Le professeur Volz, de Leipzig, ethnographe connu par ses études sur certaines peuplades sauvages, constate que les hommes les plus primitifs qui existent actuellement, ce sont les Coubous, sauvages du Sud de Sumatra.

Les Coubous vivent errant dans la forêt vierge où, à la manière des bêtes, ils glanent pour trouver de quoi manger. La nuit, ils s'abritent dans des trous ou sous un toit de feuilles.

Ils n'ont pas d'animaux domestiques, ni chien, ni troupeaux; ils ne se servent d'aucun outil. Toute leur occupation consiste à chercher de quoi brouter. Ils vont par petits groupes, car ils ne sont pas réunis en tribus; ils ne connaissent pas même l'institution de la famille. Quand l'un d'eux meurt, ils le laissent en route sans s'en occuper.

On n'a trouvé chez les Coubous aucune trace de religion.

Chronique neuchâteloise

Séance du Grand Conseil.

Nous extrayons de l'ordre du jour du Grand Conseil pour la session extraordinaire commençant le lundi 21 mars les objets ci-après:

Rapports de la Commission législative sur les projets de lois suivants: introduction du Code civil suisse; organisation judiciaire; exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Rapports des commissions spéciales sur les projets de lois suivants: frais de déplacement des magistrats et fonctionnaires; enseignements secondaire et supérieur; révision des articles 107 et 112 de la loi sur l'enseignement primaire.

Motion Ch. Schürch et consorts, concernant l'élection directe des conseils communaux par le peuple.

Interpellations A. GrosPierre, concernant les heures de travail supplémentaires accordées aux établissements industriels; Léonard Daum et A. GrosPierre, concernant les mesures à prendre pour assurer une plus stricte application de la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques; Ch.-L. Perregaux, relative à la vente des boissons alcooliques dans les pensions alimentaires.

Société cantonale d'agriculture.

L'assemblée des délégués de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture est convoquée pour le samedi 2 avril prochain, à 10 3/4 heures du matin, dans la grande salle du Collège, à Auvornier.

A l'ordre du jour: les comptes de 1909; le budget pour 1910; la nomination de la commission des comptes, d'un membre du comité en remplacement de feu M. Eugène Berthoud, des délégués à la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande; l'assemblée d'été; journée neuchâteloise à l'Exposition fédérale d'agriculture, à Lausanne; le rapport du Comité; la distribution des médailles et des prix aux lauréats du concours de tenue de fermes.

La réunion est publique. Les agriculteurs sont invités à y assister, ainsi qu'au banquet qui suivra l'assemblée et qui revêtira cette année un cachet plus spécial, en raison de la célébration du 50^{me} anniversaire de la fondation de la Société cantonale.

Les comptes de l'Etat pour 1909.

Ces comptes présentent: en dépenses 5,621,619 fr. 66 et en recettes 5,536,403 fr. 58 cent. Déficit de l'exercice 85,216 fr. 08.

Le budget prévoyait: dépenses, 5,546,939 francs; recettes, 5,197,231 fr. 60; excédent de dépenses, 349,707 fr. 40.

En cours d'exercice, le Grand Conseil a voté des crédits supplémentaires et extra-budgétaires pour 71,900 fr.

L'application des décrets du 16 novembre 1908 et du 12 mars 1909 relevant le traitement de certains fonctionnaires, ainsi que celui des gendarmes et des cantonniers, exige une dépense non prévue au budget de 16,980 fr. Ensemble, 88,880 fr.

D'autre part, un crédit budgétaire a été réduit de 3668 francs. Augmentation nette 85,212 fr. Le déficit aurait donc dû s'élever à 434,919 fr. 40. Les comptes présentent ainsi sur les prévisions une mieux valeur de 349,703 fr. 52.

A l'orphelinat Borel.

La commission administrative de l'orphelinat Borel a tenu samedi, à Dombresson, sa séance générale ordinaire.

Au 31 septembre 1909, la direction de l'orphelinat avait sous sa surveillance 128 enfants, dont 119 répartis dans les huit familles de l'établissement et 9 placés en apprentissage. La population totale de l'orphelinat, personnel compris, est de 150 habitants.

Les comptes de l'exercice 1909 se présentent en résumé comme suit: recettes 61,723 fr. 12; dépenses 51,709 fr. 55; boni de l'exercice 10,013 fr. 57.

La commission a enregistré avec reconnaissance la nouvelle que Mme veuve Jean Schelling et M. Henri Schelling ont mis à la disposition de l'orphelinat la somme de 40,000 fr. destinée à l'édification d'une nouvelle maison qui pourra abriter la neuvième famille de l'établissement. Les demandes d'entrée étant nombreuses et pressantes, il a été décidé de se mettre immédiatement à l'œuvre, et d'accord avec la famille Schelling, M. Jean-Ulysse Debély, architecte à Cernier, a été désigné pour élaborer des plans et devis et diriger la construction future. La commission a décidé que la nouvelle maison porterait le nom de « maison Schelling ».

Méfiez-vous des capsules!

A Bôle, un petit garçon de trois ans, le cadet d'une famille de treize enfants, regardait, le 1^{er} mars, son frère aîné, gamin de cinq ans, frapper sur le seuil de la porte des capsules de pistolet à l'aide d'un caillou. Le petit sentit une douleur vive à l'œil, puis on n'en parla plus.

Une semaine après, l'œil devint le siège de gros abcès, qui nécessita l'admission d'urgence de l'enfant à l'hôpital Pourtalès, où il dut subir deux opérations. On put retirer de l'intérieur de l'œil le fragment de capsule, cause de tout le mal, douze jours après l'accident.

On sait que les fragments de cuivre sont beaucoup plus nocifs dans l'œil que les autres métaux et ne peuvent être retirés par l'aimant, qui n'attire que le fer. Sitôt le fragment de capsule sorti, l'œil cessa de suppurer, et on espère que l'enfant ne perdra pas l'œil, malgré le séjour de la capsule dans cet organe pendant douze jours.

Sur les tramways.

Le chef de dépôt des tramways de Neuchâtel, M. Meystre, après de laborieuses recherches, a réussi à trouver un système d'aiguilles électriques et automatiques commandé directement par le wattman depuis sa voiture sans être obligé d'en descendre. C'est par le contact du régulateur que l'aiguille se meut.

Ce système, qui, très probablement, va être adopté par la compagnie, aura comme grand avantage économie de personnel et gain de temps pour le conducteur.

Toujours la grande salle.

Voici le texte d'une motion déposée sur le bureau du Conseil général de Neuchâtel:

« Article premier. — La construction d'une grande salle sur l'emplacement occupé par le chalet du Jardin anglais et l'enclos des chamois est décidée. Elle doit être terminée pour la fin de l'année 1911.

Article 2. — Le Conseil communal est chargé de présenter à cet effet au Conseil général, dans le plus bref délai possible, des propositions, avec plans et devis à l'appui, selon le programme adopté par les sociétés de la ville à la date de janvier 1906.

Dans une autre motion, MM. Guillaume Ritter et Emmanuel Junod proposent comme emplacement celui qui couvre en partie les superbes peupliers entre le port et le Musée des beaux-arts. Ils demandent que l'étude en soit faite concurremment avec celle de l'emplacement du Chalet.

Chez les horticulteurs.

La Société horticole de Neuchâtel et du Vignoble a décidé d'exposer en collectivité des fruits et légumes à l'exposition fédérale d'agriculture et d'horticulture qui aura lieu cette année à Lausanne. A cet effet, le comité de la dite société a cru bien faire de s'adjoindre une commission spéciale, choisie dans toutes les parties de la région, pour mener à bien cette entreprise.

Pour prendre les dispositions préliminaires, une assemblée a eu lieu dimanche après midi au collège de la Promenade à Neuchâtel.

Le président de la société horticole de Neuchâtel et du Vignoble est M. A. Neger, horticulteur, à Colombier.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 16 Mars 1910.

Nous sommes, sauf variations importantes,		Est.	Acheteurs
		%	moins Com/
France	Chèque Paris et papier court	100.14	
	30 jours acceptations fran.	100.15	
	2 mois caisses, minimum	100.20	
	3 mois fr. 3000	100.25	
	Chèque Court	25.25	
Londres	30 jours acceptations an.	25.23	
	3 mois gaisies, mini-	25.23	
	3 mois mun liv. 100	25.23	
Allemagne	Chèque Berlin, Francfort s/M	123.43	
	et papier court	123.43	
	30 jours acceptations alle-	123.43	
	2 mois mandes, mini-	123.43	
	3 mois mun M. 3000	123.50	
Italie	Chèque Gènes, Milan, Turin	99.53	
	et papier court	99.55	
	30 jours	99.72	
	2 mois & chiffres	99.85	
	3 mois	99.78	
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers	99.76	
	Traites non acc., bill., mand.	99.85	
	3 et 4 chiffres	307.30	
Ams'erd.	Chèque et court	207.80	
Rotterd.	Traites non acc., bill.,	208.—	
	mand. 3 et 4 chiffres	104.82	
	3 à 4 mois, traites acc.,	104.92	
	min. Fl. 2000	5.17	
Vienne	Chèque et court	104.82	
	Petits effets longs	104.92	
	2 à 3 mois, 4 chiffres	5.17	
New York	Chèques	5.17	
SUISSE	Papier bancaire (premières		
	et secondes		
	Jusqu'à 3 mois		
	Billets de banque français	100.12	
	allemands	123.48	
	russe	2.68	
	autrichiens	104.76	
	anglais	25.22	
	italiens	99.45	
	américains	5.17	
	Souverains anglais (poids gr. 7.97)	25.18	
	Pièces de 20 mk (poids m. gr. 7.95)	123.40	

Comme

Dépuratif

Exigez la Véritable

Salsepareille Model

contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. 15906-24
Nombreuses attestations reconnaissantes.
Agréable à prendre: 1 flac. 3 fr. 50.
1/2 bout. 5 fr., 1 bout. (une cure complète) 5 fr.

Envoi franco par la Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève.
Dépôts dans les pharmacies à la Chaux-de-Fonds: Bech, Béguin, Boisot, Bourquin, Vuagneux, Leyvraz, Mathey, Monnier, Parel.
Au Locle: Wagner. A Couvet: Chopard. A Fontaines: Borel. A Porrentruy: Gigon, Kramer. A Corcelles: Leuba.

Logeur-Acheveur

d'échappements cylindre demande à entrer en relations avec un comptoir faisant la grande série. 4494
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.



Chauffage Central

de tout système



pour Villas et par étage pour maison d'habitation

Projets et devis sur demande — Nombreuses références — Plus de 50 inst. en un an

••••• Nouvelle maison d'installation moderne •••••

Charles Bähler

Bureau et Magasin : Daniel-JeanRichard 19 :: Ateliers et Entrepôts : Daniel-JeanRichard 18

Appareils sanitaires : : Chambres de bains

Réparations — 0 — 849 Téléphone 849 — 0 — Prix modérés . 8608



Persil

lave le linge rapidement, sans fatigue, à bon marché, et le conserve merveilleusement!

Seuls fabricants: Henkel & Co., Düsseldorf.
Connus au monde entier depuis 34 ans par leur

Soude à blanchir Henkel

Dépôt général: Albert Blum & Co., Bâle.

30 % Liquidation définitive 30 %

Profitez. Encore 6 semaines pour liquider tout le stock des marchandises du Magasin rue de la Balance 10-a, consistant en habillements complets pour hommes, jeunes gens, pardessus, pantalons, vestons, chemises diverses, cols, blouses, chaussettes, chapeaux de paille, habillements pour ouvriers, seront vendus avec un rabais de 30 %.

Office des Faillites
Le Préposé,
H. HOFFMANN.

Une importante Fabrique d'horlogerie offre situation avantageuse à

Demoiselle

ou
Jeune commis

bien au courant de la comptabilité et des travaux s'y rattachant, ainsi qu'à demoiselle au courant de la fabrication et de la sortie et de la rentrée du travail. — Adresser offres avec copies de certificats et références sous chiffres B. Z. 4674, au bureau de L'IMPARTIAL. 4674

Aug. Steiner

Sellier
Rue Léop.-Robert 18

Grand choix d'articles de voyage, sacoches, valises, malles, sacs d'école, porte-monnaies.
Fabrication spéciale de malles et articles pour MM. les fabricants d'horlogerie sur commande et en tout genre. Travail soigné et solide. — Se recommande
Aug. STEINER.
21689

Nous avons toujours en magasin toutes les qualités 3666

d'Engrais chimiques

Droguerie Neuchâtelaise Ferrocet & Cie.
A la même adresse,
Phosphate de Chaux
pour le bétail (Futterkalk).

POUR MOI
jachète

RAS

A. SUTTER en devant
SUTTER-KRAUSS & C^{ie}
OPFERHOFEN T.M.G.

car sans peine j'ai toujours mes chaussures d'un brillant magnifique.
Ue-4531-a 2124

N'essayez pas

si vous touchez, au nez, chose que les
BONBONS DES VOSGES
Aux Bourgeois de Sapins des Vosges
Infaillible contre Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites
me ci-dessus



Exigez la forme, Déposé

Goût agréable. — En vente partout.

Seuls fabricants: 411

BRUGGER et PASCHE, Genève, Eaux-Vives

N.-B. — Tout autre modèle ne portant pas le mot «VOSGES» entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon.

Voyages en Amérique

par les NOUVEAUX VAPEURS de la
RED STAR LINIE
AMERICAN LINIE
WHITE STAR LINIE
LLOYD ROYAL HOLLANDAIS
à des conditions favorables.

Kaiser & Cie, Bâle

AGENT: Alfred Schneider-Robert, rue Fritz Courvoisier 20, La Chaux-de-Fonds. (3950 s) 2916

Avis aux fournisseurs d'assortiments pour l'exportation

A vendre 250 grosses d'échappements ancre de toutes espèces, pivotées et non pivotées. — S'adresser à M. Albert Jost, Yvernon. 4655

Achevages cylindres

On sortirait quelques cartons d'achevages cylindres à ouvrir consciencieusement. — S'adresser Comptoir d'horlogerie, rue Léopold-Robert 24, au 2^e étage. 4708

SERTISSAGES

Un ouvrier expérimenté offre à faire des sertissages à la machine par grandes séries et à domicile. — S'adresser, sous chiffres P. L. B. 4687, au bureau de L'IMPARTIAL. 4687

Régleuse

est demandée pour réglages plats, à l'atelier de Mme VAUCHER-FRÉDÉVAUX, à FLEURIER. — Travail suivi et bien rétribué. H 7349 C 4368

On cherche pour fin avril une bonne cuisinière

expérimentée et
3 femmes de chambre
pour une Clinique privée. — Adresser les offres avec indication du gage demandé au Dr de Speyr, rue Jaquet-Droz 32, La Chaux-de-Fonds. H-7398-C 4617

61 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LEQUEL L'AIMAIT?

PAR
MARY FLORAN

Diane avait repris son train de vie de l'hiver précédent, ses promenades matinales à pied ou en tonneau, ses visites aux environs et ses jours de réception. L'annonce du mariage de sa sœur augmenta, le lundi suivant, le nombre de ses visiteurs, empressés à venir l'en féliciter.

Elle reçut avec un visage souriant tous ces compliments, dont bien peu étaient sincères et qui pourtant, l'émouvaient par le retour qu'ils lui imposaient sur elle-même. Et comme, malgré la disgrâce de son mari, son sort était envié par beaucoup de femmes, jalouses de sa beauté, de son élégance, de sa grande fortune et de toutes les jouissances qu'elle lui procurait, il se glissa, parmi les congratulations qu'on lui adressait sur l'heureux union de sa sœur, bien des perfidies destinées à lui rappeler méchamment qu'à son bonheur à elle, il y avait une ombre ineffaçable.

Elle saisit toutes les allusions et leur opposa le front serein d'une maîtrise de soi parfaite, lui permettant de sembler les ignorer, ce qui est encore la forme la plus méprisante du dédain. Et les belles envieuses qui l'attaquaient ainsi à la dérobée, vaincues par sa fière attitude, dirent, devant elle, se replier en bon ordre. Les unes le firent sans esprit de rancune, mais d'autres, mortifiées de l'insuccès de leur petite vengeance, n'abandonneront pas la partie, cherchant un autre terrain de revanche. Etait-ce au sentiment qui animait ces der-

nières qu'il fallut attribuer les propos de madame de Filtré ?

On n'eût pu, en tout cas, en trouver de plus aptes à la servir.

C'était vers la fin de la journée. Déjà, bon nombre de personnes étaient parties. Le marquis d'Ételon venait d'arriver pour faire son habituelle apparition de politesse, entre le thé et le dîner, et aider sa femme à retenir quelques amis. Comme il restait peu de monde, la conversation était générale et l'on parlait encore des fiançailles d'Odette.

— Le vent est décidément aux mariages, dit madame de Filtré, de tous côtés on en annonce.

— C'est la floraison habituelle de chaque printemps, remarqua le marquis, après les réunions de l'hiver, l'ère des unions qui s'y sont préparées.

— Et qu'est-ce qui se marie encore ? demanda Diane indifférente, mais cherchant à soutenir la conversation.

— Eh bien !... — et la perfide créature mesura ses paroles pour ménager son effet, — monsieur Herbert de Chéraméy...

Son nom jeta un froid.
Diane se sentit pâlir, et la crainte qu'on s'aperçoive de son trouble l'augmenta. Elle eut la sensation que le regard de son mari pesait sur elle, mais n'osa tourner les yeux de son côté. Lui se taisait aussi et la situation eût pu devenir embarrassante si une des personnes présentes n'eût interrogé.

— Et qui donc épouse ce cher Herbert ?

C'était là ce que Diane eût demandé si un son avait pu passer entre ses lèvres tremblantes.

— C'est à peine si on peut le répéter, répondit madame de Filtré, car je crois que ce n'est point encore chose conclue, mais j'ai laissé dire que madame Supraz, désireuse de voir son neveu s'établir, l'avait engagé vivement à fixer son choix et lui avait désigné plusieurs jeunes filles, entre autres Marthe Badoisin.

— Et vous croyez qu'il va marcher ? questionna encore M. de Sauves.

— Il a toutes raisons pour le faire : d'abord satisfaire sa tante, puis le projet qu'elle a formé pour lui est assez avantageux pour obtenir son assentiment. Mademoiselle Badoisin a une jolie dot, de jolis yeux, c'est un beau parti.

— Allons donc, fit le marquis brusquement, intervenant tout à coup, un beau parti ! Herbert a cent fois plus de valeur que cette poupée !

— Mais il n'a pas de fortune, releva madame de Filtré.

— Puisque sa tante doit le doter ?

— Oui, mais pour prix de son obéissance. Si bien, conclut madame de Filtré, que, sans qu'il soit certain, on peut tenir le mariage d'Herbert avec la petite Badoisin comme plus que probable.

A la grande surprise de Diane, qui écoutait ces propos comme si elle avait été dans l'illusion d'un songe, le marquis intervint encore une fois avec une vivacité et une autorité qui n'admettaient aucun démenti :

— Ce mariage n'est pas fait, croyez-m'en. Et même il ne se fera pas, vous pouvez le dire après moi !

Diane se demanda pourquoi son mari était si affirmatif d'une chose que, selon elle, il devait ignorer. Était-ce qu'il avait vu son émotion, la pâleur qui, elle en était sûre, masquait ses joues de lividité, et qu'il voulait, l'attribuant au chagrin de cette nouvelle, en dénier la véracité pour la rassurer au moins temporairement, lui épargnant ainsi l'humiliation d'être vaincue par sa peine devant tous ces regards qui la guettaient ?... Était-ce seulement pour sauver son amour-propre conjugal qu'il avait voulu l'aider à dominer son trouble ? Avait-il quelque autre projet, sinistre, peut-être, et meurtrier, s'il en était arrivé à croire à quelque entente secrète entre sa femme et M. de Chéraméy ? Diane était bien perplexe devant toutes ces éventualités, et ne faisait bonne contenance qu'au prix d'efforts inouis...

Il paraissait que son mari cherchait à les séconder, car, ayant brusquement changé de sujet, il avait fait dévier l'entretien sur d'autres banalités, et y apportait une verve qui, tout en l'animent, le cantonnait aux termes qu'il lui avait assignés.

Cela permettait à Diane de se remettre de la secousse. Elle se raisonnait maintenant, qu'Herbert se mariât, qu'Herbert fût heureux, ne devait-elle pas le souhaiter, puisqu'ils étaient maintenant irrévocablement séparés ? Après la barrière qu'elle avait mise entre eux, celle qu'il ajoutait ne signifiait rien... Bien que voulant se le persuader, un cuisant sentiment de regret torturait encore la jeune femme, mais, justement parce qu'elle en était arrivée à se raisonner, le calme lui était revenu, au moins en apparence, et la présence d'esprit.

Roland causait toujours, plus gai, plus brillant que Diane ne l'avait vu depuis quelques semaines.

Madame de Filtré s'était levée pour partir, il l'avait reconduite jusqu'à sa voiture, mais n'avait point permis à M. d'Arlande ni au jeune ménage de Sauves de quitter Trécy. Il les avait retenus à dîner et Diane pensa que c'était son moyen de fuir le tête-à-tête qui eût autorisé, et même peut-être entraîné, la remise sur le tapis de la brûlante question. Pendant tout le repas, la verve de Roland ne se démentit pas, et, dès qu'on fut revenu au salon, avant même qu'on l'en priât, il se mit au piano et, toute la soirée, tint ses auditeurs sous le charme. Pour le rompre, il fallut l'heure de train qui devait emmener les hôtes de l'hospitalière demeure. Le marquis s'occupa de les reconduire à la station voisine, puis il monta avec Diane.

A la porte de sa chambre, il la quitta, mais, auparavant, lui dit avec une affection plus vive que d'ordinaire, une affection presque émue, lui sembla-t-il :

— Bonsoir, ma petite amie, je vous laisse dormir, j'ai un peu à écrire, bonsoir !

(A suivre.)

2^{me} Feuille L'IMPARTIAL 2^{me} Feuille

Pour fr. 8.55

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1910, franco dans toute la Suisse.

CHAMBRE FRANÇAISE

Le scandale des liquidations

Les bandits de la procédure

Hier après-midi, devant un public très nombreux, la Chambre reprend la discussion des interpellations sur les opérations des liquidateurs.

M. Willm montre la nécessité de nettoyer les cavernes où se cachent ceux que M. Barthou a appelés les « bandits de la procédure ».

« Il ne suffit pas, dit-il, que le ministre reconnaisse qu'il y a quelque chose de gangrené dans la justice. Il faut agir énergiquement et punir les coupables. Il y a lieu de s'écarter de la conduite des experts qui ont prononcé le panégyrique de la comptabilité de Duez et de l'attitude du parquet de la Seine qui avait refusé de dessaisir le liquidateur. »

L'orateur fait en passant le procès des syndics de faillite, qui cachent la ruine des commerçants malheureux et n'abandonnent les tiroirs qu'après les avoir vidés. M. Willm propose la suppression de tous les auxiliaires inutiles de la justice et notamment des liquidateurs.

« Il est temps, dit-il, en terminant, de mettre fin aux abus. Ce serait tromper les honnêtes gens que de rester dans la fange des scandales qui éclatent chaque jour. (Vifs applaudissements.) »

Nouvelle intervention de M. Jaurès

M. Jaurès renouvelle ses attaques contre le liquidateur de la Grande-Chartreuse, Lecouturier, puis il ajoute :

— Que fait le gouvernement? Que valent ses belles promesses? Le gouvernement n'a pas mis le parti républicain à même d'expliquer assez clairement au pays pourquoi le trafic des liquidateurs a pu se poursuivre aussi longtemps en restant impuni (appl. à l'extrême-gauche). Si le gouvernement avait fait son devoir, il y a deux ans, Duez aurait été contraint d'avouer (mouvements appl.) Si les suspicions de M. Barthou contre certaines personnalités de la droite se vérifiaient, elles auraient été bien tardives. Le gouvernement a vu la vérité par éclairs, mais il n'a jamais eu le courage des responsabilités décisives qui seuls comptent dans la vie (appl. à l'extrême-gauche et sur divers bancs.)

M. Jaurès, excité par les applaudissements de toutes les gauches, magnifie l'œuvre de laïcité de la troisième république mais, ajoutant, cette œuvre doit être épurée de tout trafic ignominieux. M. Jaurès reconnaît que les gouvernements précédents ont eu leur part de responsabilité, mais celle du gouvernement actuel est certaine. Le parti radical hésitera-t-il à lui demander des comptes, la majorité voudra-t-elle rechercher toutes les responsabilités, y compris celle du gouvernement? (Vifs appl. à l'extrême-gauche.)

Le président du Conseil

M. Briand monte à la tribune : Il déclare que M. Jaurès a placé la question sur son véritable terrain :

« Les gouvernements, dit-il, sont responsables de leurs actes. J'en prends ici, la responsabilité tout entière. Ce que je demande à la Chambre, c'est une approbation sans réserves, mais j'ai le droit de demander aussi que l'on apprécie mes actes en toute justice. »

M. Briand, expose en détail, le contrôle minutieux et délicat auquel il s'est livré depuis son arrivée au ministère de la justice. Il montre que c'est grâce à ce contrôle que Duez a été arrêté. Il rappelle que c'est sur l'initiative du gouvernement que la cour de cassation a pris l'arrêt qui permet de faire appel des jugements relatifs aux liquidateurs. Il est facile de dire : Pourquoi tous les voleurs ne sont-ils pas en prison, mais, avant de les mettre en prison, on doit s'entourer de garanties.

« Je n'ai pas pour habitude de sacrifier des victimes expiatoires, s'il ne faut que vous céder ma place, prenez-la, mais, auparavant, je veux vous dire dans quelles conditions vous le ferez. »

On a prétendu que le garde des sceaux avait infligé une féliciture à la magistrature, qu'il avait accusé d'être gangrenée. S'il en avait été ainsi, je me serais levé comme responsable des attaques contre le gouvernement.

M. Barthou se lève et dit qu'il n'a nullement parlé de la magistrature mais seulement des liquidateurs judiciaires. (De nombreux députés protestent.)

M. Briand montre les difficultés que l'on rencontre dans les affaires de liquidation, notamment en ce qui concerne les liquidations de la Grande-Chartreuse.

Le président du conseil rappelle que c'est grâce à lui que quatre millions, provenant des biens des fabriques ont été transférés

aux bureaux de bienfaisance, il a fait éviter 30,000 procès que voulaient susciter les adversaires de la loi. (Appl. à gauche.)

M. Briand conclut :

« Si vous avez besoin pour vous présenter devant vos électeurs, même au prix d'une injustice, de renverser le gouvernement, ne vous gênez pas, faites-le... Mais nous avons dans la Chambre une confiance absolue. »

M. Briand descend de la tribune au milieu des applaudissements de la gauche.

M. Binet, radical, dans une courte intervention, reproche à M. Millerand son rôle dans l'affaire et dit à M. Briand qu'il y a des arbres vigoureux qui demandent à être élagués de leurs mauvaises branches.

Vifs incidents

M. Jaurès déclare qu'il n'a jamais demandé qu'on arrêtât un liquidateur sans preuve, il n'a jamais voulu faire sortir le débat de son caractère général, mais il veut relever un incident qui s'est produit.

« Quand, dit-il, un de ses collaborateurs a été attaqué tout à l'heure, si le président du conseil était resté solidaire, s'il n'avait pas eu d'hésitation, il aurait bondi à la tribune pour défendre l'honneur commun. »

M. Jaurès prononce ces mots avec une violence qui ne lui est pas habituelle.

M. Briand se précipite à la tribune et dit qu'il ne croyait pas que ce débat se terminerait par ces paroles de M. Jaurès.

« Je considère comme un affront que vous ayez pu supposer que le président du conseil ait besoin de se consulter avec ses collègues pour se solidariser avec le ministre des travaux publics. M. Millerand est pour moi un collaborateur et, de plus, un ami. Je n'abandonne jamais mes amis. (Applaudissements à gauche, bruit à l'extrême gauche.) Si je n'ai pas répondu immédiatement à M. Binet, c'est que j'ai du sang-froid et du calme. Je me suis réservé de dire, à propos des ordres du jour, ce que je voulais dire. »

Le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour de confiance, tout entier et solidaire. (Applaudissements à gauche.)

M. Briand a parlé avec une grande énergie en regardant M. Jaurès dans les yeux. M. Binet remonte à la tribune. Il reproche à M. Millerand d'avoir fait la préface d'un ouvrage sur les liquidations, dont M. Duez était l'auteur et d'avoir touché de gros honoraires (83,000 fr.) pour ses plaidoiries. Quant à ses secrétaires, ils ont touché des honoraires monstrueux. (Bruit.)

M. Millerand : Entendez-vous dire que j'ai touché une part des honoraires de mes secrétaires?

M. Binet : Non, les vôtres suffisent. (Bruit.) M. Millerand : Le livre en question n'est pas de Duez, mais de trois avoués. C'est une œuvre de droit pour laquelle j'ai fait une préface de trois pages. Quant aux injures de M. Binet, je les méprise. (Appl. à droite.)

Les ordres du jour

Sept ordres du jour sont déposés. M. Briand déclare accepter l'ordre du jour Cère et Zevaès, flétrissant les agissements scandaleux auxquels donnèrent lieu certaines liquidations, exprimant la confiance du gouvernement pour rechercher les responsabilités et assurer la punition des coupables. M. Briand accepte aussi une addition à l'ordre du jour, addition disant : « La Chambre décide de voter dans le plus bref délai possible un projet de loi modifiant le système de liquidation des congrégations. »

Parlant sur l'ordre du jour, M. Gauthier de Clagny déclare que le scandale des liquidations aura une grave répercussion sur les élections générales. Il ne voit pas ce que l'opposition gagnerait à renverser le cabinet. L'opposition se désintéresse de ces querelles de famille et ne veut prendre à ce sujet aucune responsabilité.

La priorité en faveur d'un ordre du jour Berry, repoussée par le gouvernement, est rejetée par 396 voix contre 177. La Chambre adopte à l'unanimité des 557 votants la première partie de l'ordre du jour Cère-Zevaès disant : « La Chambre flétrissant les agissements scandaleux auxquels donnèrent lieu certaines liquidations judiciaires... »

M. Brisson met aux voix la 2^e phrase : « Confiant dans le gouvernement pour rechercher les responsabilités et assurer la punition des coupables... »

Après pointage, la 2^e partie de l'ordre du jour Cère est adoptée par 343 voix contre 79. L'addition est adoptée à mains levées : « La Chambre décide de discuter dans le plus bref délai possible le projet de loi relatif à la surveillance et au contrôle des liquidateurs. »

La dernière partie de l'ordre du jour Cère « et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour » est mise aux voix.

M. Briand repousse toute addition et pose de nouveau à ce sujet et d'une façon formelle la question de confiance.

La fin de l'ordre du jour est adoptée par 394 voix contre 37. L'ensemble est adopté à mains levées et la séance est levée à 2 h. 25.

Informations brèves

PARIS. — Charles Franconi, le dernier représentant de la famille des Franconi, qui, depuis près d'un siècle, se consacra à l'art de l'équitation, est mort hier à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. Son père, Victor Franconi, qui dressa, pendant plusieurs années, des chevaux de Napoléon III, avait fondé, en 1846, le premier hippodrome parisien. Charles Franconi dirigea, jusqu'à ces derniers temps, le Cirque d'hiver, et sut toujours intéresser, malgré la vogue des autres sports, les amateurs de haute école.

PARIS. — Très au courant des publications de mariages, M. Guérin Saint-Elme adressait à chacun des futurs, dont il relevait les noms et les adresses, des prospectus pour proposer la vente d'ouvrages spéciaux. Poursuivi en police correctionnelle sous l'inculpation d'outrage aux bonnes mœurs, M. Guérin Saint-Elme vient d'être condamné par la neuvième Chambre correctionnelle à quatre mois d'emprisonnement et à quatre mille francs d'amende.

PARIS. — La cour d'appel de Paris vient de confirmer le jugement du tribunal correctionnel qui a condamné à quinze jours de prison le nommé Ricordeau, pour « avoir outragé, en le tutoyant, un citoyen chargé d'un service public. »

PARIS. — M. Albanel, juge d'instruction, a notifié hier après-midi à Duez qu'il l'inculpait de faux, d'usage de faux et d'abus de confiance qualifiés qui le rendaient justiciable de la cour d'assises.

LILLE. — Mardi à huit heures du soir plusieurs cartouches de dynamite ont explosé sur la voie entre Vélou et Saint-Quentin à un kilomètre de Ytre brisant un rail et occasionnant une interruption de deux heures dans la circulation des trains. Une enquête est ouverte.

GRENOBLE. — La tempête a brisé, à Brive, le fil conducteur d'énergie du tramway. Un cultivateur, M. Exbrayat, veut l'écartier au passage de son cheval et tombe foudroyé. Le nommé Bonnet, voulant dégager la victime, est électrocuté à son tour.

BRUXELLES. — M. Alphonse Davaux, âgé de soixante ans, habitant le village de Hayange, rentrait chez lui, hier soir. La soupe n'étant pas prête, il se mit à maltraiter sa femme, la saisit par les cheveux, la terrassa et l'étrangla à moitié. Le fils aîné intervint. Voyant qu'il allait avoir le dessous, le père s'arma d'une fourche et en porta de nombreux coups à son fils, puis s'enfuit à travers champs, mais, en tombant, il alla donner de la tête contre la roue d'un chariot : la mort fut instantanée. Quant à Mme Davaux et son fils, ils ont été transportés à l'hôpital, où leur état a été considéré comme désespéré.

LONDRES. — Un ancien député de Lambeth, M. Fred Horner, a été condamné à six mois de prison pour avoir envoyé au « Daily Mail » un télégramme signé du nom d'un des rédacteurs de ce journal et relatant une manifestation contre M. Lloyd George, manifestation qui n'avait pas eu lieu.

LISBONNE. — Un télégramme des Açores dit que le navire portugais « Amigo » s'est perdu corps et biens. Il y a 33 morts, quinze cadavres ont été retrouvés.

BERLIN. — On annonce sous toutes réserves que le parti socialiste paraît décidé à déclarer la grève générale vendredi, samedi et dimanche de cette semaine.

MUNICH. — Dans la petite ville d'Arzberg, sur la frontière de Bohême, les époux Killer célébraient par un banquet le 65^e anniversaire de leur mariage, quand tout à coup la vieille dame se dressa, puis retomba sur sa chaise. Une attaque d'apoplexie avait mis fin à ses jours. Le mari, sous le coup d'une vive émotion, s'agenouilla sans mot dire auprès de sa vieille compagne et parut écouter les battements de son cœur. À ce moment le pasteur s'approcha et voulut relever le vieillard : il constata qu'il était mort, foudroyé par l'apoplexie.

KIEL. — De nombreux ouvriers de Kiel et des environs ne s'étant pas rendus à l'usine mardi, l'union patronale a décidé de mettre à pied pour trois jours tous les ouvriers qui ont ôté sans avoir présenté à l'avance une excuse valable. Plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées devant le chantier maritime « Germania », où 2400 ouvriers environ n'ont pas paru, afin de débaucher ceux qui avaient envie de se rendre au travail.

CONSTANTINOPLE. — Le ministre de Bulgarie, retour de Sofia, a eu mardi un entretien avec le ministre des affaires étrangères pour fixer le programme de la réception du roi et de la reine des Bulgares dont l'arrivée à Constantinople aura lieu le 21 mars. Le séjour des souverains bulgares durera une semaine, dont trois jours seront consacrés à des réceptions officielles. Le bruit court que le sultan irait attendre ses hôtes à la gare.

Dans les Cantons

Au Grand Conseil.

BERNE. — Le Grand Conseil a entendu hier deux motions tendant à ce qu'il soit fixé une heure uniforme pour la fermeture des magasins. La motion présentée par M. le docteur Müller demande qu'il soit permis aux communes de fixer une heure de fermeture autre que celle établie par les prescriptions cantonales. Au nom du gouvernement, le directeur du Département de l'Intérieur, M. le docteur Gobat, a combattu ces deux motions, qui, néanmoins, ont été prises en considération par 53 voix contre 39. Cependant la clause relative à l'autonomie des communes n'a pas été adoptée.

M. le docteur Boinay a ensuite développé sa motion, dans laquelle il demande quelles mesures le gouvernement compte prendre contre la littérature immorale. La motion a été prise en considération, après quelques explications de M. Simonin, directeur du Département de justice.

Le Grand Conseil bernois a voté un crédit de 48,000 francs demandé par le gouvernement pour travaux à l'écluse de Nidau. M. Stauffer, de Corgémont, a développé sa motion relative à de nouveaux subsides à accorder par le gouvernement aux ouvriers horlogers du Jura. M. Gobat a déclaré que la création de caisses d'assurances était en bonne voie et que le gouvernement y contribuera pour une somme de 5,000 fr., ce qui rend la motion sans objet.

Boycottage scolaire.

ZURICH. — Lors des dernières élections des instituteurs primaires, réélections auxquelles ceux-ci sont périodiquement soumis, le professeur Hafner, auquel on reprochait entre autres choses d'être brutal, ne fut pas réélu. Ses collègues protestèrent et s'en prenant à la commission communale de surveillance scolaire, l'assemblée des délégués de l'Association cantonale des maîtres, alors réduite, paraît-il, à un tiers, décida de boycotter la commune de Zollikon, jusqu'à ce que la commission communale de surveillance ait démissionné.

Il a été interdit à tout instituteur de laisser porter à Zollikon, tant pour la chaire à repourvoir que pour celle que l'on vient de créer. Quoiqu'il y ait eu des torts des deux parts, on critique vivement l'attitude incorrecte des maîtres, et cet incident, dont les causes sont très complexes et remontent fort loin, a fait mardi l'objet d'une interpellation au Grand Conseil.

Petites nouvelles suisses

BERNE. — La liste des tractants de la section des Chambres fédérales qui s'ouvre le 4 avril, contient entre autres les objets suivants : Initiative pour l'élection proportionnelle du Conseil national, bibliothèque nationale, interdiction des vins artificiels, fortifications, tunnel de base du Hauenstein, traitement supplémentaire au personnel du Gotthard, etc.

GLOVELIER. — Un accident est arrivé lundi non loin de l'entrée du tunnel du chemin de fer. L'entrepreneur, M. Hélie Munari, qui était monté sur le wagon électrique qui sert à l'inspection des tunnels, en passant sous le pont, se heurta la tête à la voûte et fut grièvement blessé. On a dû le transporter à l'hôpital de Delémont.

PORRENTROY. — Le juge de police a non seulement fait séquestrer les appareils automatiques à jeu, mais il a décidé d'impliquer d'office dans les poursuites les cinq aubergistes qui en avaient exposé dans leurs établissements. — Une bande de dix bohémien est arrivée lundi de Wangen. Elle comptait une demi-douzaine d'enfants. Ces pauvres gens vont être conduits à la frontière.

LIESBERG. — Le train partant de Delémont lundi soir à huit heures trente, a tamponné, au premier passage à niveau entre Liesberg et Bärschwyl un attelage de deux chevaux. Le voiturier a été assez gravement blessé et conduit à l'hôpital de Lauzon; par contre, les deux chevaux ont été tués et la voiture démolie.

LAUSANNE. — En rentrant de son service lundi soir, à 6 heures, M. Fuster, fonctionnaire postal, se sentit mal; il entra à la pharmacie Burnand et demanda si on ne pouvait pas lui donner une potion pour aider à respirer. Au même moment il s'affaissa. Un docteur, appelé, le fit conduire à la polyclinique, où il mourut en arrivant.

ZURICH. — L'assemblée de protestation des partis socialistes qui a eu lieu hier soir comptait cinq cents personnes. Il a été décidé de convoquer pour la semaine prochaine une grande assemblée de protestation pour le cas où la situation empirerait à Winterthur.

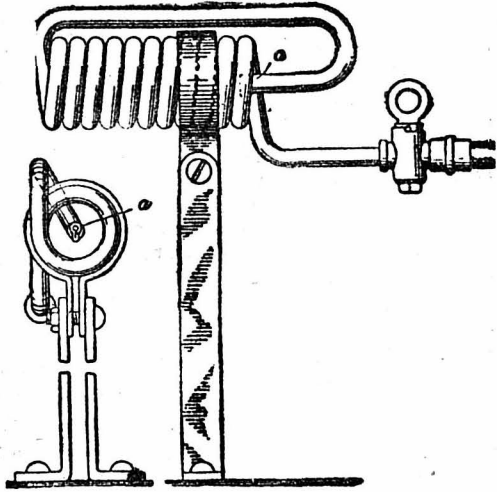
ST-MORITZ. — Le capitaine Engelhardt a fait hier matin, avec un aéroplane Wright, un vol magnifique de 21 minutes et demie, gagnant le prix offert par la Société de développement.

TRAVAUX D'AMATEURS

Chalumeau à gaz économique

Dans une série fort intéressante de travaux d'amateurs publiée par le «Scientific American», nous avons relevé un procédé très simple de construction d'un chalumeau à gaz qui peut intéresser ceux qui possèdent un petit laboratoire, car il peut aussi bien servir pour la fusion des métaux dans un creuset que pour la brasure, la trempe des outils ou la soudure. Il est en outre très portatif par suite de la suppression du réservoir à gaz d'ordinaire assez volumineux.

Pour construire ce chalumeau, il faut 1 m. 80 de tube de cuivre ou de laiton de 5 mm. de diamètre et une bande de tôle ou de cuivre ayant environ 1 mm. d'épaisseur et 2 cm. de largeur. Avant de courber le tube, il est nécessaire de l'emplir de sable ou, ce qui vaut mieux, de plomb. Le métal ne pouvant être coulé dans le tube, à cause de son prompt refroidissement, on utilisera de la baguette à souder. L'extrémité inférieure du tube ayant été écrasée au marteau pour la fermer on introduit les baguettes de métal, puis on chauffe afin d'obtenir la fusion qui permettra d'emplir exactement le tube.



Détail de construction d'un chalumeau à gaz

A gauche, vue de l'appareil montrant le bec de pression (a) et le montage de la bobine retenue par une bande de tôle serrée par un écrou entre deux montants métalliques. A droite, le chalumeau vu de face et relié à la conduite.

L'enroulement est effectué autour d'un bâton de 2 cm. de diamètre; en la circonstance un manche à balai fournira le gabarit nécessaire. Il est utile de réduire le diamètre de l'une des extrémités de manière à constituer un bec a qui, étant plus petit que l'intérieur du tube, provoquera une augmentation de la pression par suite de l'échauffement du gaz emprisonné dans la bobine. Lorsque celle-ci est formée par un enroulement suffisant pour constituer un appareil semblable à celui indiqué par la figure ci-contre, on procède à l'extraction du plomb en chauffant le tube et en le secouant pour faire tomber jusqu'à la dernière parcelle de métal. La valve indiquée sur le dessin peut être supprimée et le raccord effectué directement par un tuyau de caoutchouc, sur une conduite à gaz.

Construction d'un accumulateur

Les accumulateurs qu'on trouve dans le commerce coûtent assez cher; toutefois il est possible, d'en construire un modèle pratique et donnant des résultats très satisfaisants.

Pour cela, prenez une petite caisse quadrangulaire, que vous goudronnez intérieurement pour la rendre bien étanche et que vous doublez de gratta ou de poix de Bourgogne pour plus de sécurité. Puis, après avoir disposé dans le fond de chaque caisse et à chacun de ses bouts deux languettes de bois entaillées à la scie, placez des feuilles de plomb d'un millimètre d'épaisseur dans chacune des entailles et à une distance moyenne d'un demi-centimètre.

Ces feuilles de plomb quadrangulaires doivent être trouées dans un angle et avoir l'autre angle abattu. Laissez-les séjourner pendant six heures dans un mélange de 100 grammes d'acide nitrique et 200 grammes d'acide sulfurique étendu dans 1,700 grammes d'eau, puis placez-les définitivement dans la caisse.

Réunissez toutes les plaques par une tige de laiton passant dans les trous disposés à l'avance; faites-en autant pour les plaques impaires et vous n'aurez plus qu'à remplir la caisse d'eau acidulée au dixième et saturée d'oxyde de zinc comme dans le voltamètre Trouvé, pour terminer le montage de cet accumulateur. Vous pourrez ensuite le charger avec une source d'électricité quelconque, faible ou puissante, intermittente ou continue à volonté.

Au Sanatorium de Malvilliers

Le Sanatorium de Malvilliers a hospitalisé dans le courant de l'année 1909, 70 malades tuberculeux, dont 14 restaient en traitement au 1er janvier 1910. Le rapport médical indique les résultats obtenus chez 46 malades, les 10 autres ayant fait un séjour de moins d'un mois, c'est-à-dire un séjour tout à fait «insuffisant» pour juger de leur état à la sortie. Les malades sont répartis en trois degrés de maladie, suivant la classifica-

tion utilisée pour la statistique internationale :

1er degré, 21 malades, 2me degré: 13 malades, 3me degré: 12 malades. A la fin de la cure les résultats «positifs» ont été de 36, soit 78,20% et les résultats «négatifs» de 10, soit 21,70%.

Si les malades du 3me degré pouvaient être éliminés, les résultats positifs s'élevaient à 97%.

Au point de vue de la capacité de travail, 26 malades pouvaient être considérés comme jouissant d'une capacité de travail totale, 10 d'une capacité relative et 10 n'auraient pu travailler de façon à gagner leur vie.

La marche du Sanatorium a été normale et la discipline satisfaisante. Le résultat financier de l'année 1909 accuse un déficit de Fr. 2.040,35 provenant pour une partie d'une diminution du nombre des malades, ainsi que de réparations aux bâtiments et installation d'un moteur électrique pour pompage de l'eau. Le prix de la journée par malade revient en 1909 à «fr. 4.72» et le prix «moyen» payé par malade n'ascendait qu'à fr. 3,07». Le prix de pension varie entre «fr. 2.50 et fr. 6.—» par jour suivant la situation financière du malade.

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le Docteur Reymond, à Fontaines, médecin du Sanatorium.

L'action des trusts

Nos lecteurs se souviennent peut-être que nous avons donné, déjà l'année dernière, quelques renseignements sur les bénéfices colossaux réalisés par une des associations les plus puissantes de notre pays, «La Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Company, Cham et Vevey». Le résultat de l'exercice 1909 vient d'être publié et n'est pas moins à citer que le précédent.

Après des amortissements qu'on n'indique pas, mais qui doivent nécessairement être considérables, les usines pour la fabrication de lait condensé, de Cham et Vevey, ont réalisé un bénéfice net de 10 millions, 138 mille, 870 fr. 49. Il est juste de dire que le capital social de ces établissements est de 40 millions; il n'en est pas moins typique de constater que l'entreprise rapporte ainsi — et c'est chaque année à peu près la même chose — le quart de son capital.

Les heureux possesseurs d'actions de cette mine d'or toucheront 17 1/2 % de dividende; une égale répartition avait déjà eu lieu sur les résultats de l'exercice 1908. Il est bien clair que nous entendons par «heureux possesseurs» les quelques dizaines de privilégiés qui ont acquis leurs titres au cours nominal. Ce cours était de 400 fr. Il est aujourd'hui d'environ 1645 fr., taux qui ne correspond évidemment qu'à un intérêt tout à fait normal.

Ces chiffres permettent de souligner une assez triste constatation. C'est qu'alors que partout en Suisse, le fait se fait rare, devient toujours plus cher, constituant dans certaines contrées presque un aliment de luxe, il s'en écoule un fleuve, dans une entreprise qui gagne à cette exploitation, 10 millions par année.

Sans doute que les condenseriers font vivre un nombreux personnel et avantagent jusqu'à un certain point des centaines d'agriculteurs. Il n'en est pas moins vrai que dans les meilleures régions agricoles du pays, les petits enfants sont au régime du café noir, et leurs pères et mères à celui du schnaps; simplement parce qu'il est hautement profitable à une poignée d'hommes, d'expédier chaque année aux quatre coins du monde, des centaines et des centaines de mille boîtes d'un produit qui devrait avant tout profiter à nos classes populaires.

Ch. N.

La Chaux-de-Fonds

La conférence Bernstein.

La conférence de M. Edouard Bernstein sur la «Signification du mouvement ouvrier moderne», avait attiré hier soir un nombreux public au Temple communal.

M. Bernstein est une des personnalités les plus intéressantes du socialisme allemand, et l'une des figures les plus originales du Reichstag. Orateur extrêmement érudit, il unit à une grande profondeur de vues, une sûreté d'argumentation qui le classent parmi les premiers orateurs de la tribune allemande, et ont fait de lui, de bonne heure, un personnage de premier plan dans la politique de l'Empire.

Une conférence de M. Bernstein sur le mouvement ouvrier moderne présentait donc un vif intérêt. Le leader socialiste connaît assez bien la langue française et la parle avec une certaine facilité; mais il est évident que la phrase ne coule pas toujours avec toute la limpidité désirable et que la recherche du mot propre, entrave souvent le débit de l'orateur. Il n'en a pas moins développé son sujet avec une science avertie et une éloquence sobre et prenante, expliquant avec maîtrise comment s'est créé, au sein du prolétariat, par les révolutions successives, le mouvement de solidarité rendu nécessaire par le changement des conditions de travail, la création de la grande industrie, et la concurrence acharnée qui sévit de nos jours.

La question sociale est angoissante, le problème économique devient chaque jour plus troublant. Avec la modération qu'on lui connaît, mais aussi avec une richesse d'argumentation presque excessive, M. Bernstein a démontré avec une conviction profonde, comment les bases de la société doivent se transformer par la force des choses.

Le député allemand a été naturellement fort applaudi, après avoir été écouté avec une grande attention.

Conseils aux patrons.

Voici les conseils que donne aux patrons un grand organe du commerce et de l'industrie; ils sont intéressants à relever :

Ne dites pas de mal de vos concurrents.

Ne perdez pas de temps à vous occuper d'affaires secondaires qu'un employé peut traiter aussi bien que vous.

Ne faites pas une longue course à pied pour épargner deux sous, si le temps que vous y mettez vaut davantage.

Si vous tendez la main à quelqu'un, n'ayez pas l'air que cela vous est désagréable.

Ne travaillez pas sans interruption, les machines elles-mêmes ont besoin de repos.

Ne vous reposez pas sur l'idée que votre clientèle est faite, mais cherchez constamment de nouveaux clients au moyen d'offres, de lettres, de réclames, etc.

Ne laissez pas trop remarquer combien vous tenez à une commande; le client s'en apercevrait; il est évident qu'il cherche son avantage et non le vôtre.

N'attendez pas que la fortune arrive. Elle ne sourit pas toujours, et généralement elle est plus favorable aux actifs qu'à ceux qui l'attendent sans coup férir.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité.

CONFERENCE CARRARA. — Voici un extrait du programme de la deuxième conférence que M. le prof. Carrara donnera demain soir, jeudi à l'Amphithéâtre, à 8 heures et demie du soir. — Le socialisme de Guillaume II. — Le maître et les serviteurs. — Guillaume II et l'enseignement secondaire. — Comment Guillaume II conçoit la souveraineté impériale. — Guillaume II et le théâtre. Quoique la deuxième conférence soit la suite de l'exposé fait vendredi passé, celle-ci traitant particulièrement de Guillaume II «empereur», pourra être entendue isolément, sans que les personnes qui n'auraient pu assister à la première conférence — sur Guillaume, prince impérial — aient à s'en apercevoir.

VELO-CLUB MONTAGNARD. — Ce club a renouvelé son comité comme suit: Président, Oswald Mathey; Rocher 11. Vice-président, Georges Robert. Secrétaire, Alfred Zimmermann. Vice-secrétaire, Edouard Pfister. Caisier, Alix Mathey, Paix 76. Assesseur, Joseph Mathey. Les cartes de douane sont délivrées gratuitement aux membres du club; en outre la société organise chaque année plusieurs courses indemnisées par la caisse. Le V.C.M. invite ses amis et connaissances à la soirée familière du 20 mars.

MUSIQUE LA LYRE. — C'est mardi prochain que le public ainsi que les amis de la société auront le plaisir d'entendre cette vaillante fanfare dans ses morceaux les plus choisis et étudiés avec le plus grand soin. En outre elle s'est assurée le concours du double quatuor et solistes de «La Pensée», qui ont remporté en tel succès dimanche passé à Bel-Air, ainsi que celui de l'orchestre «L'Eden», dont la réputation n'est plus à faire. L. L.

A BEAU-SITE. — Après le bruit qu'a fait la récente apparition de «Chantecler», le public sera sans doute bien aise d'apprendre à connaître Rostand et son œuvre. C'est à quoi le convie l'Union chrétienne, les jeudis 17 et 31 mars; M. Ad. Grosclaude, professeur de littérature au Gymnase, interprétera et commentera les principales scènes des drames lyriques de Rostand.

Dépêches du 16 Mars

de l'Agence télégraphique suisse

Prévision du temps pour demain Nuageux et frais.

Affreux malheur

YVERDON. — Un terrible malheur a frappé la famille Gilomen, habitant au n° 9 de la rue des Peupliers, à Yverdon. Leurs deux enfants, âgés de quatre et cinq ans, dormant paisiblement, ils ne voulurent pas les déranger et partirent tous deux pour leur travail, tandis qu'habituellement on portait les petits à la Crèche.

Or, à 9 1/2 heures, une voisine entendant des cris perçants partant de l'appartement de M. Gilomen, pénétra dans la cuisine, et trouva l'aîné des enfants, Albert, âgé de cinq ans, debout sur la table et la chemise en feu. Le pauvre petit, qui était très grand pour son âge, avait voulu faire une surprise à sa mère et mettre en train le dîner. Il fut si grièvement brûlé qu'il a succombé à l'infirmerie.

L'autonomie de l'Alsace-Lorraine

BERLIN. — La loi constitutionnelle pour l'Alsace-Lorraine sera communiquée au Conseil fédéral, après les vacances de Pâques, durant la session d'été.

Dés à présent, on se livre dans tous les partis au jeu des combinaisons; on dit même que le centre et les conservateurs s'enten-

dront pour demander que l'Alsace-Lorraine soit dotée d'un statut à vie qui serait le prince Auguste-Guillaume. Mais le gouvernement continue à observer, quant au projet, en secret impénétrable.

Toutefois, il paraît inexact, comme le faisait croire une information du «Lokal-Anzeiger» qu'il prépare l'assimilation de l'Alsace-Lorraine aux autres Etats confédérés. Il s'agit d'après d'autres sources, d'une indépendance législative, sous le contrôle impérial, qui constituerait l'étape provisoirement consentie et commencerait à préparer l'autonomie complète.

Un meeting antitsariste

PARIS. — On sait que les tribunaux russes ont récemment condamné une révolutionnaire russe, Catherine Brechkowsky, à la déportation perpétuelle.

Pour protester contre cette condamnation le groupe des étudiants socialistes révolutionnaires organise un grand meeting auquel il convie tous les socialistes et anarchistes de Paris. Ce meeting se tiendra ce soir au manège du Panthéon, sous la présidence de M. Amilcare Cipriani.

Parmi les orateurs inscrits, on relève les noms de l'antimilitariste Hervé et des révolutionnaires Mario, Antonio, Alexandroff et Roubanovitch.

Tout le la colonie révolutionnaire russe s'étant promis d'assister à cette réunion, la préfecture de police a pris de sérieuses mesures d'ordre.

Roosevelt à Khartoum

LE CAIRE. — L'ex-président Roosevelt et son fils Nermit sont arrivés à 4 heures du soir à Khartoum. Ils ont été reçus par sir Rudolf Slati pacha, inspecteur général du Soudan, et par le gouverneur de ce pays.

L'ancien président et son fils sont en parfaite santé. Interviewé, M. Roosevelt déclara qu'il n'était pas au courant de la politique, sa santé fut merveilleuse, qu'il n'avait pas subi de fièvre par suite de son attention continue pour l'eau et la nourriture et qu'il n'a jamais bu d'alcool en marche.

Notre fillette LOUISE

âgée de cinq ans, était très anémique à la suite de diphtérie, et nous avons essayé plusieurs préparations, mais sans résultat. Dès le premier flacon d'Emulsion SCOTT, son appétit est revenu et elle fut bientôt complètement rétablie. La SCOTT est la seule emulsion qu'elle prit avec plaisir.

C'est ce que nous écrit M. B. TARDITI, à Genève, 3, Fort Barreau, Montbrillant, le 30 juin 1908.

Le plaisir avec lequel les enfants prennent

l'Emulsion SCOTT

après avoir refusé toute autre chose, n'est qu'une seule des qualités prédominantes qui ont fait de la SCOTT

l'émulsion modèle

Modèle de pureté, de force, de digestibilité et de puissance de guérison.

Lorsque vous demandez la SCOTT, refusez toute autre emulsion si vous désirez avoir la guérison. Milliers sur milliers ont été guéris, non pas par des préparations similaires mais par l'Emulsion SCOTT (original).

Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. SCOTT & BOWNE, Ltd., Chisasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Le plus Agréable THE CHAMBARD Le Meilleur Purgatif

no-15839-1 22936



Soins de la Peau sans rivale J. Simon. PARIS

Prenez journellement

un petit verre à liqueur de l'hématogène du Dr Hommel, avant votre repas principal. Cela excite l'appétit et fortifie tout le système nerveux; l'abattement disparaît et un bien-être agréable se produit promptement. Attention! Qu'on exige expressément le nom Dr Hommel. 15609-18° C



De longues années d'expérience, un grand débit, des prix avantageux, une clientèle fidèle

démontrent, par l'importance visible de la maison Grosch & Greiff, l'extension considérable qu'a pris la maison dans son entreprise commerciale.

Chaux-de-Fonds,

Date du timbre postal

Madame,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que notre ouverture de l'Exposition générale des Nouveautés de Printemps, aura lieu le samedi 19 courant. Choix superbe dans les dernières Créations.

Chapeaux Modèles de Paris. Confections. Tissus. Soieries. Passementeries. Laizes. Dentelles.

Dans l'espoir que vous voulez bien nous honorer de votre agréable visite, agréez, Madame, notre considération distinguée.

Grosch & Greiff.

A vendre de suite maison neuve

près de la Gare de Corcelles, une maison neuve de 8 appartements et un magasin; 2 appartements sont loués. Magnifique situation. Vue imprenable et grand jardin. Même adresse, à vendre 2 beaux terrains à bâtir. 4689 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Affaire exceptionnelle

A remettre à Genève, pour sortir d'importation, un excellent Commerce d'alimentation, 28 ans d'existence, bonne clientèle; petit capital et beaux bénéfices prouvés. — S'adresser sous chiffres H-1466-X, à MM. Haasenstein & Vogler, Genève. 4672

Personne sérieuse, capable et de toute moralité, cherche place à titre

d'employé intéressé

dans maison de commerce prospère. Apport Fr. 5000 à Fr. 20.000. 4367

A louer

tout de suite ou époque à convenir, superbe appartement de 4 pièces, chambre à bains, cuisine et dépendances, Gaz et électricité installés. Lessiverie. Prix modique. H 10283 C S'adres. Etude Jules Dubois, Agent de Droit, Fritz-Courvoisier 2, ville.

Cannage de Chaises

Qui donnerait des chaises à un père de famille sans travail. Ouvrage soigné. Rhabillages et vernissages. — S'adr. rue Numa-Droz 94, au rez-de-chaussée. 1610

A vendre

1 génisse de 3 ans, prête au veau, ainsi qu'une bonne jeune vache; pour cause de cessation de commerce. 4571 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande

de suite ou époque à convenir, pour dorages de roues, un bon ouvrier doreur; bon gage et place stable. Inutile de se présenter si on n'est pas capable. — S'adresser à Mme Hugueoin-Monnier, rue de l'Industrie 8, Bienne. 4668

Bureau

A vendre un très beau bureau-ministre en noyer poli, de fabrication soignée et à l'état de neuf. Occasion tout à fait exceptionnelle. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2249

10,000 Francs

sont demandés contre hypothèque en deuxième rang. Placement avantageux et de toute sûreté. 3389 S'adr. à l'Etude Henri Grosclaude, rue de la Paix 23.

18^{me} Grand Tir des Armes-Réunies

du District de Courtelary à Renan les 26, 27 et 28 Juin 1910

SOUMISSION

La Société de tir de Renan met au concours la place de desservant de la Cantine. Les personnes disposées à soumissionner sont priées de se faire inscrire jusqu'au 19 mars.

La cantine devra pouvoir contenir 600 personnes assises, plus une cantine à bière ainsi qu'un débit à l'entrée du Stand. Le cahier des charges, ainsi que tous les renseignements sont à la disposition des amateurs. H-828-I S'adresser à M. Ant. Breguet, président du Comité des vivres et liquides. 3989

Henri Grandjean

76, Rue Léopold-Robert

EXPEDITIONS D'HORLOGERIE ET MARCHANDISES pour toutes destinations 4619

Renseignements sur frais de transport et droits d'entrée

Camionage officiel grande et petite vitesse

Entrepôt en gare.

Boulangerie-Pâtisserie

Henri Kaderli

112, Léopold-Robert, 112

Pain blanc Pain noir Pain de Graham

Dès 7 heures du matin

Petits pains miches — Petits pains au lait — Croissants feuilletés et autres — Véritables petits pains de ROLLE — Petites russes — Petites flûtes salées — Bretzels

Tous les Lundis :

Excellent gâteau au fromage — Sèche PATISSERIE VARIÉE sur commande

Vol-au-vent, Gâteau au vin, Meringues, Cornets à la crème

Ulcères aux jambes

J'ai souffert pendant 2 ans d'ulcères aux jambes accompagnés de forte inflammation. C'est à la Clinique „Vibron“ à Wienacht près Rorschach, qui m'a traité par correspondance et par des remèdes appropriés, que je dois ma complète guérison. Gettfr. Wehrmuller, fruitier, château Langrätli, Cham, Kt. Zoug), sign. légalisée par X. Baumgartner, chancelier, à Hünenberg. Adresse : Clinique „Vibron“, à Wienacht, près Rorschach I

La COLLE liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau.

PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché.

Magasin à Morges

A remettre à Morges, situé dans la rue principale et au centre des affaires. — S'adresser à M. Raymond, gérant, à Morges. H 21780 L 4528

Coiffeur

Dans beau et grand quartier très peuplé et sans concurrence, un Salon de coiffures est à remettre pour le 30 avril prochain, avec ou sans logement. 8795 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER

Un local central pour magasin ou bureau, avec une grande devanture sur le côté Est du N° 48, rue Léopold Robert (6 m. 95 sur 4 m. 25 environ). Chauffage central.

Un appartement au 3^{me} étage de la rue Léopold Robert, 52, composé de 7 pièces, cuisine, chambre de bains avec installation complète, chauffage central à eau chaude dans toutes les pièces, corridors et escaliers. Balcon. S'adresser à la Banque Fédérale (S. A.) à La Chaux-de-Fonds. H 7213 C 3709

A LOUER

pour le 30 Avril 1910 :

ensemble ou séparément, un 2^{me} étage, 3 belles chambres, corridor, alcôve, cuisine et dépendances; un 1^{er} étage, 2 pièces utilisées jusqu'ici comme bureau et atelier. — S'adresser rue Numa-Droz 29, au 1^{er} étage. 4610

A louer à la même adresse, pour le 31 octobre 1910, un rez-de-chaussée, 8 chambres, cuisine, alcôve, corridor.

On demande à louer pour le 31 octobre 1910, des locaux pour l'installation d'une

Nouvelle Crèche

Ces locaux doivent être situés dans le quartier Nord-Est de la ville et avoir un possible quelque dégagement en nature de cour ou jardin. 4103 Adresser les offres à M. G. Nussli, rue du Grenier 7.

Grand Local

bien éclairé, à proximité de la rue Léopold-Robert, est à louer; conviendrait pour comptoir ou toute autre industrie. — S'adresser à MM. L. Dubois et Cie, rue Léopold-Robert 40. 4686

Maison à vendre

Pour cause de départ, à vendre de gré à gré, petite maison à proximité de Bel-Air, renfermant 4 appartements, avec jardin et cour, eau et gaz installés. Rapport 7⁵⁰, conditions favorables. — S'adresser à M. Charles-Oscar Dubois, gérant, rue Léopold 35. 3622

AVIS

Toujours acheteur de vieux caoutchoucs aux plus hauts prix du jour. On rassemble toujours les caoutchoucs S'adresser à M. A. Zanetti, rue de l'Hôtel-de-Ville 21. 1139

AVIS

Monsieur, négociant, ayant plusieurs bons commerces et de tous genres, marchant très bien, sont à remettre de suite. Pas d'Agences. Affaire sérieuse. — Adresser offres sous chiffres J. R. 2005, Poste restante (Cluse), Plainpalais, Genève. 4760

Bouteilles

A vendre quelques milles bouteilles vides bien propres et de belle maculature. — S'adresser au Tenancier du Cercle Montagnard, à la Chaux-de-Fonds. 4169

Gainier

On demande de suite un ouvrier gainier. — S'adresser à MM. M. & C. Borzynski, Place du Molard 9, Genève. 4659

Commis-Voyageur

Bon commis, ayant toutes les aptitudes qu'exige le métier de commis-voyageur, connaît suffisamment l'allemand, cherche place pour faire ou visiter la clientèle d'une maison sérieuse. Au besoin occuperait de représentation. — Offres sous chiffres G. B. 4197, au bureau de l'IMP. RTIAL. 4197

On demande à acheter

en bon état d'entretien seulement; 2 bancs de magasin avec grands tiroirs, cailliers, divan, canapé, lits en bois et en ferbaffets à 2 portes, chaises, potagers à gaz, table carrée, tableaux et bois de lit. Offres à adresser à M. G. Thomig, négociant, à Courtelary. 4737

Achat

de vieux MÉTAUX, tels que: cuivre, bronze, laiton, étain, zinc, plomb, ferraille et caoutchouc. — S'adresser chez M. Meyer-Franck, rue du Collège 19. 3490

Téléphone 845

A vendre

un burin-fixe, un tour à pivoter avec ses broches, une boîte à musique à disques, avec 36 disques, 1 établi portatif, 1 lit en osier, le tout en parfait état. — S'adresser chez M. Perret, rue du Parc 79, au 3^{me} étage. 20477 A la même adresse, grand choix de montres agrémentées or, argent et métal, à bas prix.

A LOUER

pour le 30 avril, un 1^{er} étage de trois pièces, bien situé au soleil et près de la Place du Marché. — S'adresser chez M. Adolphe Stebler, rue de la Paix 27. 4542

Jeu di 17 Mars

Amphithéâtre du Collège Primaire
à 8 1/2 h. du soir
2^{me} Conférence
sur
Guillaume II, Empereur
par **M. Jules CARRARA** prof.

Cartes en vente au Magasin de musique **Robert-Beck** et à l'entrée, à 1 fr.
Pour les membres du corps enseignant et les élèves, fr. 0.75.

BRASSERIE GAMBRINUS
24, — Rue Léopold Robert — 24.
BIÈRE de la Brasserie de « LA COMÈTE »

Tous les **MERCREDIS** soir
dès 7 1/2 heures,

TRIPES

Tous les jours
CHOUROUTE
avec viande de porc assortie
BILLARD. 19893 Téléphone.
Se recommande, **H. Mayer-Hauert.**
Téléphone 781.

Hôtel de la Croix-d'Or

Tous les **Jeu di** soir
à 7 1/2 heures 19886

TRIPES

Restauration chaude et froide à toute heure
Se recommande, **J. Buttikofer.**

Brasserie des Voyageurs
86, rue Léopold Robert, 86

AVIS AUX GOURMETS!
TOUS LES **JEU DI** SOIR

PIEDS de PORC
pannés.

16585 Se recommande, **Fritz Moser.**

Café-Brasserie de la Place

Tous les **Jeu di** soir
dès 7 1/2 heures 19889

TRIPES

Tous les **Lundi**

Gâteau au fromage

Spécialité de la maison: Vins renommés

Salles réservées pour Comités,
Sociétés, etc.

Se recommande, **Aug. Ulrich.**

Bataille de Champignons!

Café-Brasserie A. ROBERT
(PINSON)

14, rue du Collège 14.

Pour la première fois, quelques
cents **KILOS** de Vinaigrette
aux Champignons
60 c. la rat

à emporter
Tous les **Bifsteaks** aux Champi-
gnons.
Se recommande.

MÉTROPOLE

Restauration à toute heure

Tous les **VENREDI** soir

TRIPES

Trois **BILLARDS** neufs

Café-Restaurant du Raisin
rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Téléphone 973.

Tous les **SAMEDIS** soir, à 7 1/2 h.

TRIPES

RESTAURATION chaude et froide
à toute heure.

3614 Se recommande, **Fritz Murner.**

L'Excellente Saucisse au foie

est de nouveau arrivée. — Charcuterie
fine, cuite, FROMAGES et BEURRE.
Fruits secs, Conserve, Vins et Liqueurs.
Au Magasin, 3790

rue **Numa Droz 2**

Qui donnerait à un jeune homme des
leçons de piano, bon marché, par
professeur allemand, le soir après
le travail. — Offres sous E. A.
3347, au bureau de l'IMPARTIAL. 3347

AVIS IMPORTANT
Pâtisserie-Confiserie

Rue **Numa-Droz 2**

Je soussigné ai l'honneur de porter à la connaissance de mon aimable et nombreuse clientèle que dès ce jour, j'ai remis à **M. Albert Drechsel**, mon commerce de pâtisserie-confiserie, et la remercie sincèrement des témoignages de confiance qu'elle a toujours eu à mon égard, tout en la priant ainsi que le public en général, de la reporter sur mon successeur.

Me référant à l'article ci-haut, j'ai l'avantage d'annoncer à l'ancienne et bonne clientèle et au public, qu'en reprenant le commerce de **M. Ch. Erler**, par de longues années d'expérience, un travail consciencieux, je suis à même de donner pleine et entière satisfaction à toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance.

4857

ALBERT DRECHSEL.

Avis aux Entrepreneurs.

Mise au concours des travaux de maçonnerie, bétonnage, fourniture de pierres de taille granit et artificielle, portes et fenêtres en fer ou fonte, charpente en fer et asphaltage, de diverses constructions à l'usine à gaz; creusages pour les conduites d'eau et de gaz.

Les plans et cahiers des charges sont déposés à la Direction soussignée, qui recevra les soumissions jusqu'au 26 Mars à midi.
La Chaux-de-Fonds, le 15 Mars 1910. 4903

Grande Salle de la Croix-Bleue

Mardi 22 Mars 1910
dès 8 1/2 heures précises du soir

Grand Concert
organisé par la musique
LA LYRE

Direction: **A. STEHLIN.** 4008

avec le bienveillant concours du Double Quatuor et Solistes de **LA PENSÉE** et l'Orchestre **L'EDEN** (Direction Mme **BREGUET-CALAME**, professeur).

Entrée: Parterres 50 c. — Galeries 75 c.
Messieurs les membres honoraires et passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

Billets avec programmes en vente au local Hôtel de la Croix-d'Or et chez **M. GUILLARMOUD**, concierge de la Croix-Bleue.

A l'Enfant Prodigue
7, Rue Léopold-Robert, 7

Téléphone 107 Fondée en 1868 Téléphone 107

DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ

VÊTEMENTS

sur mesure

depuis 65 fr.

Coupe et Bienfacture garanties

J. Bozonnat

Vannerie Boissellerie Brosserie
Rue de la Serre 18 : : Rue de la Serre 14

Toujours bien assorti en seilles de toutes grandeurs, crosses, chevalets à lessive, pincettes, cordeaux, planches à laver et à repasser, corbelles à linge. — Réparations en tous genres. 4944

Etude de
CHARLES BARBIER
et
ALPHONSE BLANC
notaires

L'Etude est transférée
Léopold-Robert 41

ALPHONSE BLANC
Notaire
Successeur

4988 H-10286-C

Vélo - Club Montagnard
Dimanche 20 Mars
dès 7 1/2 heures,
Soirée Familiale
au local, **Café A. HEYRAUD.**

Pour le SOUPER, s'inscrire au local, ou chez le président, **M. Oswald MATHEY**, rue du Rocher 11.
Assemblée des participants, **Jeu di 17** courant, à 8 1/2 heures du soir.
Invitation cordiale.
4887 **Le Comité**

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier



J. GEHLER
4, Rue Léopold-Robert 4
SPÉCIALITÉ
CORSETS

Ganterie — Broderie — Dentelles
Laizes — Galons — Robes brodées
Sous-vêtements
pour Dames, Messieurs et Enfants.
Cravates — Cols — Parures
Peignes. Mouchoirs. Monogrammes
— MERCERIE — 4889

Les Bureaux et Comptoir
Léon Reuche et fils
sont transférés dès ce jour 4854
Rue du Progrès 43
Boulangerie

A vendre au Locle, pour cause de santé, de suite ou pour époque à convenir, une maison avec boulangerie bien achalandée, le tout bien entretenu, bien habitée, bon rapport, situation centrale, bonne occasion pour boulanger sérieux ayant quelques fonds disponibles. — S'adresser sous pli cacheté, aux initiales **L. T. Z. 4455**, au bureau de l'IMPARTIAL. 4455

ATTENTION! ♦ **ATTENTION!**

Demain **Jeu di**, il sera vendu sur la **Place du Marché**, devant le **Bazar Neuchâtelois**, un wagon de gros **Choux blancs**, au prix de 20 cts. pièce. **Beau gros Choux-fleurs**, à 40 cts. la pièce. — **Epinards nouveaux**. — **Belles Pommes de terre blanches**, à 1 fr. 50 la mesure. — Les mêmes articles et toujours aux mêmes prix, se trouvent également au magasin du **Faisan-Doré**, rue du Parc 9. — Bien assorti en **Primeurs**. — On porte à domicile. — Téléphone 1392.
Se recommande, **A. Borel.**

GÉRANT

pouvant fournir cautionnement, demandé pour magasin d'horlogerie-bijouterie, à Genève. Personnes au courant de la partie, et si possible du métier, connaissant les langues, auront la préférence. Eventuellement on serait disposé à remettre le commerce, des mieux situé et prouvant un joli bénéfice. — Adresser les offres avec références et prétentions de salaire: Case 15166 Fusterie, Genève. Hc-11884-X 4950

A REMETTRE

pour tout de suite ou époque à convenir
un atelier en pleine prospérité (fabrication de cadrans émail) installation complète, transmission matériel et outillage pouvant occuper 12-16 ouvriers, Affaire sérieuse, prix avantageux. H-10 287-c) 4942

S'adresser à l'Etude **JULES DUBOIS**, agent de droit, rue Fritz-Courvoisier 2, En Ville.

Montres

On achèterait montres métal, argent, or, genre Turc. — Adresser les offres, sous chiffres **R. S. 4905**, au bureau de l'IMPARTIAL. 4905

Séjour d'Eté

A vendre une maison de 4 petites chambres et toutes dépendances, belle vue et bon air; sur le territoire de Rochefort. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4911

Domaine

On demande à louer, pour le printemps 1911, un domaine avec pâture, pour la garde de 8 à 10 pièces de bétail, ou une montagne. 4912

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasin L. Rothen-Perret
RUE NUMA-DROZ 139

Alliances or 18 k., larges et étroites
Cadeau aux fiancés! B

Sous-Vêtements
en laine pour 4483
Messieurs - Dames - Enfants
GRAND CHOIX
PRIX AVANTAGEUX
Au Bon Marché
Rue Léopold-Robert 41

Avis aux parents
Veuve d'un médecin, habitant grand village, recevrait en pension 2-3 jeunes gens pour apprendre l'allemand, Magnifique jardin, vie de famille. — S'adr. sous chiffres **D. R. 4928**, au bureau de l'IMPARTIAL. 4928